

3^e lettre

à

M^o. Cabias

dép. ill.

Copie.

Lyon, ce 8 mars, 1893.

154

Monsieur le D^eputé



P.C

Depuis que j'ai été honoré de votre dernière

de vos premiers numéros courants, toute scelle

de votre accueil pour retarder la rédaction et

l'envoi de mes notes à titre de réponse. Depuis

quelques jours, y compris dimanche dernier,

je n'ai pu que tracer brièvement mes observations

sur l'imprimé que vous avez eu la bonté

et la prévoyance de m'envoyer.

Je vais diviser mes notes en deux séries.

1^o Sur l'exposé des motifs.

2^o Sur le projet de loi.

Chaque série sera divisée en marge par

le N^o de la page de l'imprimé qui elle-même

sera subdivisée en paragraphes également

indiqués en marge de mes observations.

rien à désirer :

L'on rédige un article de journal, le
journaliste vous ballote, enfin refusant
d'insérer sans décliner le motif ; Le voici :

Si une feuille publique s'avise d'épouser la cause
de l'artisan, ce ne peut être qu'un journal
spécialement fondé par les ouvriers, cette feuille
est pauvre parce que ses abonnés ne sont
pas fortunés et peu nombreux, c'est dire
que le journal n'a pas la voix assez vibrante
pour aller jusqu'à l'oreille du pouvoir, si ce n'est
pour être appréhendé judiciairement.

Conséquemment, la presse ouvrière est
impuissante.

Voyons l'aboutissant du droit de pétition :

Notre supplique à l'Empereur part au
ministère, elle revient à son pays natal
accompagnée d'une demande de renseignements
adressée par le ministre au préfet, ce magistrat
s'enquiert auprès de la Chambre de Commerce
et du conseil de prudhommes, alors réponse
négative

P.C



nécessaire, toujours la même cloche toujours le même son. Il est tenu de conclure à ce qu'il plaise au gouvernement d'ordonner une enquête extraordinaire, telle que celle dont vous, Monsieur, avez été témoin dans la Salle de la mairie de la Croix - rouge. Alors le gouvernement après avoir vu et entendu d'un oeil et d'une oreille officielle, alors seulement, il croira et avisera.

Il faut donc un Syndicat permanent pour les fabriques et pour toute profession comportant une exploitation considérable d'intérêts, ce ne serait point un privilège c'est un besoin d'ordre public.

Page 6.

Paragr. 3.

"Le gouvernement a pensé qu'il fallait
 "d'abord, après la juridiction des prud'hommes
 "et qu'on pourvoit à la révision des
 "lois industrielles"

Comme nous l'avons dit plus haut,
 l'on ne pourra jamais ~~procéder~~ procéder à la
 révision des lois avec pleine connaissance

de cause

De ceuse, sans changer d'abord, le mode d'enquête
actuel. Vous même, Monsieur, exposé à
vous voir ridiculiser comme le Comte Dubouchage
à la Chambre des pairs.

Je suis enchanté de la faculté laissée
à l'administration de créer dans chaque
" localité autant de conseils de prudhommes
" quelle le jugerait nécessaire. C'est vous
le comprenez une brèche au despotisme
mercantile contre laquelle il faut battre.
Celle faculté laissée à l'administration est le
seul point vulnérable où l'on puisse monter
à l'épaul pour arriver à un conseil de
prudhommes spécial pour la fabrique.

" Les Présidents et vice-Présidents seront
" nommés par l'Empereur et pourront
" être choisis en dehors de la liste des
" électeurs et éligibles.

J'ai, deux mots seulement, j'ai souvent
exprimé le désir que le Président et vice
Président de notre conseil de prudhommes

Page 7.
Paragr. 1.

Page - 7.
Paragr. 2.

P.C



soit nommé par l'autorité supérieure mais
 près parmi des jurés consultés, la question
 de droit serait éclairée par le Président et la
 question de fait par les prudhommes experts
 dans l'industrie. Le juré consulte serait étranger
 à tout intérêt de cette de commerce et de
 travail, à l'aide de sa lumière et
 l'indépendance de sa nomination il
 se dispenserait de ceux des membres
 qui se cherchaient pour leur vote au
 détriment de la justice.

Page = 8.

Paragr. 3.

Les contre-maitres et les chefs-d'atelier
 seront de nouvelle rangée dans la
 classe des ouvriers. Ce paragraphe exige
 qu'on réclame avec instance des exceptions
 législatives pour Lyon, St Etienne et
 Rives, dont les fabriques sont organisées
 par marchands-fabricants et chefs-d'atelier
 quant aux contre-maitres on n'en voit
 que dans les teintureries, les contestations

Sont très rares dans cette catégorie, disons
quelles sont presque nulles.



2^{me} Série

Projet de loi.

Page 11.

Paragr. 4.

Après avoir commenté l'exposé des
motifs, il ne reste concernant le projet
qu'à démontrer que les ouvriers dits
Compagnons-tisseurs, ne peuvent pas
faire partie de conseil de prudhommes,
attendu que dès qu'ils fonctionneraient
ils seraient obligés d'abandonner leur
métier, ne pouvant plus faire journée,
dès lors ils perdraient leur qualité d'ouvriers
Compagnons; il y a donc ^{par ce seul fait} impossibilité
radicale à les admettre au conseil de
prudhommes.

Je termine par deux mots sur la
totalité des chefs-d'atelier admis comme
électeurs et éligibles, il faut se tenir en
garde

P.C

// garde contre des pseudo-chefs-Docteurs
 afin qu'on n'admette pas des crocheteurs,
 cordonniers, menuisiers, tailleurs, et etc.
 parmi les électeurs et éligibles tisseurs —
 parcequ'il y a des maîtres de tisserand qui
 exercent une profession différente. En droit,
 possédant des métiers ils sont censés
 exercer puisque le bail de leur appartement
 ainsi que leur livre d'ouvrage et leur livret
 de chefs docteurs portent leur nom, mais
 en fait ils n'exercent pas.



Veuillez agréer etc. etc.

P.C

Tout copie conforme

Charnier



pour les cartes des Jurets - chefs de Jurets
 afin d'être distribués par les Jurets
 dans les lieux, villages, etc. etc.
 pour les cartes et étiquettes
 pour les Jurets de la ville de
 Genève, etc. etc.

pour les cartes des Jurets de la ville de
 Genève, etc. etc.
 pour les cartes des Jurets de la ville de
 Genève, etc. etc.
 pour les cartes des Jurets de la ville de
 Genève, etc. etc.
 pour les cartes des Jurets de la ville de
 Genève, etc. etc.



Pour les cartes des Jurets de la ville de
 Genève, etc. etc.

1873

3

Cette méthode nous dispenserait de nombreuses citations, sans préjudicier à la clarté de notre correspondance. Or, en lisant nos notes avec l'imprimé sous les yeux nous comprendrions parfaitement.

1^{re} Série Exposé des motifs:

Page 3.

Paragraphe 3.

"Le projet n'a pas pour objet de porter atteinte aux attributions des prudhommes." C'est bien, malgré qu'il est plusieurs de nos attributions qui n'ont jamais été exercées parce qu'elles n'ont pu l'être, tel le recensement annuel des métiers, mieux vaudrait nous rendre l'inspection des ateliers et magasins pour la surveillance des poids et mesures et surtout la tenue hygiénique des matières à tisser, mieux vaudrait encore une commission syndicale chargée de cette importante mission qui serait régénératrice de l'ordre, d'où résulterait l'équité par l'appréhension incessante des visites d'un syndicat permanent.

Page 5.

Paragraphe 2.

Si à Nîmes l'élection a produit un pseudo-prudhomme patron, au lieu d'un, le conseil de prudhommes de Lyon

P.C



Compte divers prudhommes marchands-fabricants
de tulle et Chappellerie qui sont des pseudo-chefs-
d'ateliers les quels font commerce quoique
affublé du titre de prudhommes chefs-Ateliers.

Page 5.
Page 5.

L'ordre public n'a pas été ouvertement troublé
dans les assemblées d'élection prudhommes
de Lyon, mais des manœuvres souterraines
conduites par une politique aussi aveugle que
perspicace a fait son possible pour dominer
les élections des prudhommes tisseurs comme
s'il fut question de choisir huit hommes d'état.
Que dirait M^r de Vincent notre ex G^réfet, s'il
savait que les prétendus dévoués ont porté
Cham en remplacement de premier fondateur
de neutralité, du défenseur de neutralité
et du vœux pardevant le conseil de guerre
en remplacement de celui qui parvint à faire
acquiescer Cham son rival en élection
prudhommes. Quant à moi pas de surprise,
je connais trop les éléments déléter de la
démagogie, cette frénésie politique toujours
disposée à salir son drapeau par une domination

la plus tyrannique. Je considère la Démagogie
comme le double paroxysme de l'orgueil et de
l'envie. Il est donc urgent que la loi préserve
au moins les élections industrielles de toute
influence politique, car il n'y a qu'une faible
distance de la folie à la prétention d'allier les
politique à l'industrie. Quand on soulève le
voile de ces dégoûtantes manœuvres, on
appercçoit toujours des incapacités orgueilleuses
hissées sur un drapeau afin d'arriver au poste
dont intérieurement ils se reconnoissent moins
dignes que ceux qu'ils cherchent à effacer sous
leur dégoûtante exhumation.

Page 6.
Paragr. 2.

"L'Administration supérieure a chargé une
Commission d'étudier les améliorations..."

C'est là la question principale, il faudrait un
cadre très étendu pour énumérer tous les vices
du mode d'enquête gouvernementale, malgré
l'exiguïté d'une lettre nous nous étendrons sur ce
Chapitre capital.

Qui est ce qui a éclairé la Commission ?

Des Chambres de Commerce et des conseils
de prudhommes ou le Commerce dominant

numériquement

P.C



numériquement, encore bien les présidents
 des conseils de prudhommes, nous pas convoqués
 les membres qu'ils président, je pourrais citer
 des faits mais enfin, peussent; D'ailleurs que
 serait-il advenu? Les mêmes résultats. Le
 Président opine, la majorité approuve et tout
 est dit. Dans quel sens opine-t-il? Dans
 le même sens que mon bon confrère Chabertier.
 Vous l'avez entendu argumenter pour prouver
 que les chefs-d'ateliers, tisseurs étaient libres
 d'accepter ou refuser le prix arbitrairement,
 précédemment ^{écrit} sur leur livre d'ouvrage.
 C'est bien l'un de ces paradoxes, à brève des quels
 on a trompé les anciens Rois, le consulat,
 l'Empire, la restauration, les dix huit ans
 de Royauté citoyenne, la république de quarante
 huit, et encore aujourd'hui l'Empire!
 Ce gouvernement qui s'est intrusé sous la
 auspices de la paix et du vrai progrès, ceux
 de la morale et de la justice. L'Empire, qui
 a consacré des millions à détruire les mêmes

veuve qui traite la famille pauvre
entassés dans des logements insalubres.

Des millions pour protéger ^{judiciairement} le pot de terre
contre le pot de fer. Des millions, pour faire

disparaître la lèpre de lésure, solliciter la
vieillesse indigente et l'enfance reléguée dans

les hospices par la misère ou l'émoussée
maternelle, étendre sa prévoyante sollicitude

sur les fonctionnaires invalides et seconder

sans doute son œuvre de justice pour tous,

en versant le même baume sur la plaie de

ces soldats exemplaires victimes de leur fidélité

dignes d'un meilleur sort, blessés aux journées

néfastes de juillet... Je m'arrête.

Le gouvernement populaire serait-il encore
perfidement trompé? Il faut que le tableau

des misères des tisseurs Lyonnais pénétre

jusqu'en face du trône afin que l'œil de

l'Empereur voie et que son oreille entende,

alors sa bouche tournera contre les mille

injustices dont le peuple est victime à son

insu

insu

P.C



L'Empereur comprendra sa grande mission
régénératrice et providentielle comme l'exercent
assurément ceux des gouvernements précédents
s'ils eussent pu voir et ^{entendre} ~~comprendre~~; mais tous
ont été entourés, enveloppés, asphyxiés par
les écus de la flatterie.

Qui leur a chargés les grands de l'état des
affaires de peuple, si Louis XVIII et Charles X
eussent été moins confiants, s'ils se fussent
réservé cette tâche d'initiative Royale, nous
n'aurions pas été réduits à subir tout de
soudain et pour mon compte je ne gémissais
pas sur l'exil de chef de la maison de Bourbon.

Revenons à la question de savoir qui a pu
fournir ces renseignements véridiques à la
Commission? Eh! non Dieu! après les chambres
de Commerce et les Présidents de prud'hommes
viennent des hommes qui peuvent faire
preuve de bon genre en parolant, en étouffant
toutes les vérités quand elles sont de nature
à désillusionner l'optimisme des gouvernants,

C'est il faut en couvrir les hauts fonctionnaires
sont prédisposés à l'optimisme. Écartés de là,
les courtisanes se regarderaient bien d'étoiler les
places des misères publiques aux yeux du
souverain, ils comprennent qu'ils manqueraient
leur but le quel consiste entièrement dans
l'amélioration de... leur sort personnel.
Ils savent que le cour comme au cheb il
faut toujours flatter pour obtenir le frouage.
Ils savent, que ce n'est qu'en vantant la
prospérité publique quelle soit factice ou réelle
n'importe, que l'on peut pénétrer à la cour;
tandis que si vous vous faites le mesager
véridique des lamentations populaires votre
signallement précède votre arrivée à Paris et
vous êtes poliment éconduit par le suisse
au bas de l'escalier du palais. Mais si le
Prince Voyage alors vous le verrez de près,
votre ambassade de misères sera entendue,
oui, la myriade de courtisanes de tous les
régimes vous reprocheront d'être venu faire
discordance à l'harmonie de leur concert d'éloges

P.C



tête que des choristes vous rebutteraient
 pour avoir troublé la partie la plus douce de
 leur mélodie par une intonation de Corne
 à bouquin. Elle vous respècte, Monsieur,
 comment le pédantisme de la politique
 des seigneurs de Coffe-forte vous accueillit
 lors de votre ambassade de misère véritable
 à la Préfecture de Lyon auprès du prince
 Président.

C'est le spectacle troupeur et l'atmosphère
 mensongère au la souverain présente
 leur vie! Empêtrés dans la boue de
 flexionerie sollicitatrice, leurs vigoureux
 courriers peurent à peine frayer un
 passage aux Princes voyageurs. C'est
 donc ni à la cour ni pendant le voyage
 que les plaintes du peuple peurent avoir
 accès auprès de l'Empereur.

Mais, vous dit-on, vous avez le voie des
 journaux et le droit de pétition. Examinons
 la valeur de ces tristes ressources qui semblent